



RÈGLEMENT PÊCHE 2 X 4 HEURES (À L'AMÉRICAINNE)

DÉROULEMENT :

- Tirage au sort le jour de la pêche à 6h30
- Début de la Pêche à 7h30
- Pause repas à 11h30
- Repas 12h à 13h
- Reprise pêche à 13h30
- Fin de la pêche à 17h30
- Remise des prix 18h30

RÈGLEMENT :

- Pêche au coup en « no kill » **UNIQUEMENT**, un remplaçant est autorisé, il restera toujours le même et **ne participera pas** quand l'équipe est complète. (épuisage, etc.)
- Les pêcheurs se positionnent côte à côte, de part et d'autre du numéro de poste à une distance maximum d'un mètre !
- L'amorçage est autorisé dans les limites du raisonnable.
- Le fouillis, le chènevis et les bouilletes sont interdits.
- Canne avec moulinet **INTERDITE !**
- Longueur de ligne limitée à 3 éléments (Scion compris).
- Tapis de réception obligatoire avec **arrosage** si soleil.
- **Hameçon simple sans ardillon OBLIGATOIRE Taille maximum 10 !**
- Tresse interdite.
- Pêche et amorçage au pain **INTERDITS EN SURFACE !**
- Deux bourriches ou sacs à carpe ou plus par pêcheur, elles seront devant les pêcheurs.
- **MAXIMUM 5 CARPES** par bourriche ou sac **si une carpe de plus, la bourriche ou le sac sera annulé(e).**
- Les Carpes seront séparées des autres poissons.
- Les carpes Amour ou Koï seront pesées et remises à l'eau immédiatement.
- L'amorçage se fera au coup de sifflet.
- Pas d'amorçage aux graines non cuites.
- Seuls les poissons **Ferrés** au coup de sifflet, seront comptabilisés.
- **Pesée OBLIGATOIRE** à la pause, classement au poids Total de tous les poissons.
- Toute infraction pourra entraîner des sanctions allant du déclassement à la disqualification de l'équipe, seul le comité d'organisation sera juge.
- L'AAPPMA décline toute responsabilité en cas d'accident, perte, vol.

Les pêcheurs sont réputés avoir pris connaissance du règlement et acceptent de l'appliquer.